

Le Scrutin - Decembre 2006

Contenu:

- [Message du président](#)
- [Prolongation du délai de présentation des observations écrites](#)
- [Reprise des consultations en janvier](#)
- [Compte rendu sur l'Assemblée des étudiants](#)
- [Cours de synthèse](#)
- [L'urne avec le professeur Rose](#)
- [Quoi de neuf sur notre site](#)
- [Pour nous contacter](#)

Message du président



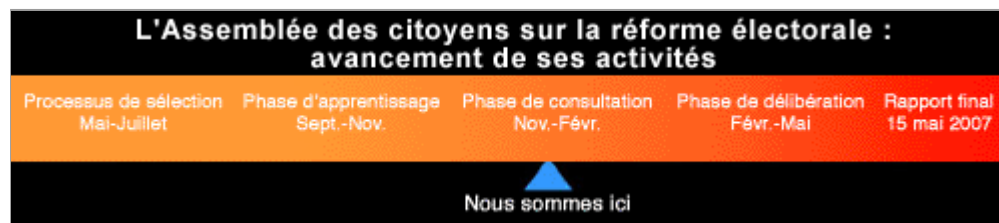
Nous avons maintenant terminé près de la moitié des séances de consultation prévues et reçu des centaines de commentaires écrits. Personnellement, c'est en lisant ces commentaires et en écoutant les exposés et discussions lors des séances de consultation que j'ai eu la confirmation de l'importance de la participation du public à ce processus.

Que les observations proviennent de personnes qui étudient la question des systèmes électoraux depuis longtemps ou de personnes qui viennent juste de commencer à s'intéresser à la question, chaque opinion que nous entendons viendra éclairer notre décision.

Le public a encore de nombreuses occasions de participer, comme par exemple : [s'inscrire](#) pour faire un exposé pendant une séance de consultation publique, [assister à une séance](#) et prendre part à la discussion, ou [envoyer des commentaires écrits](#) à l'Assemblée des citoyens.

Quel que soit le moyen choisi pour participer au processus de l'Assemblée, ce qui importe est d'exprimer son opinion.

George Thomson



Prolongation du délai de présentation des observations écrites

L'Assemblée des citoyens a prolongé le délai de présentation des observations écrites jusqu'au 31 janvier 2007. Les observations peuvent être soumises [en ligne](#) ou par [courrier ou télécopieur](#). Quelle que soit la longueur des commentaires, quelques phrases ou quelques paragraphes, l'important est d'exprimer son avis.

De plus amples renseignements figurent sur le [site Web](#) de l'Assemblée ou dans le guide de consultation intitulé « [Discutons entre citoyens](#) » (PDF) .

L'Assemblée des citoyens invite le public à lui faire part de ses commentaires.

Reprise des consultations en janvier

Les membres de l'Assemblée feront une brève pause pour passer la saison des fêtes en famille — ils souhaitent que tout le monde en fasse de même!

Les séances de consultation reprendront le 8 janvier 2007. Le [calendrier](#) indique les différents lieux où des séances seront organisées. Les membres du public peuvent [s'inscrire](#) pour faire un exposé ou assister à une séance pour prendre part au débat (sans avoir besoin de s'inscrire). D'une façon ou d'une autre, tous les commentaires seront consignés et communiqués à tous les membres de l'Assemblée pour éclairer leurs délibérations, qui débiteront en février.

Compte rendu sur l'Assemblée des étudiants



**L'Assemblée des étudiants
sur la réforme électorale**

L'Assemblée des étudiants sur la réforme électorale a publié son [rapport d'étape](#) (PDF) au début du mois. Le rapport contient un résumé des activités et décisions qui ont suivi la semaine d'apprentissage et de délibérations que l'Assemblée des étudiants a passée en novembre. Le deuxième volet de l'initiative consiste en des assemblées dans la salle de classe à travers la province. Le [site](#) de l'Assemblée des étudiants contient des renseignements sur les façons de participer.

L'Assemblée des étudiants présentera son rapport final à l'Assemblée des citoyens en février 2007.

Cours de synthèse

Dans le cadre d'une collaboration unique en son genre, des étudiants du département de sciences politiques et d'Osgoode Hall Law School de l'Université York, et des étudiants de la faculté de droit de l'Université de Toronto ont participé, le semestre dernier, à un cours de lecture dirigée consacré d'une façon générale aux systèmes électoraux et aux assemblées de citoyens, et prévoyant une analyse particulière de l'Assemblée des citoyens de l'Ontario. Outre une série de travaux de recherche rédigés par les étudiants, le dernier volet du cours a consisté en un débat final, animé par George Thomson, président de l'Assemblée des citoyens, à l'issue duquel les étudiants ont formulé leur recommandation d'un système électoral pour l'Ontario. Le débat a été enregistré sur bande magnétoscopique et il sera affiché sur le site de l'Assemblée prochainement.

L'urne avec le professeur Rose



L'Ontario n'est pas le seul territoire qui envisage de changer son système électoral. Récemment, le premier ministre du Canada Stephen Harper a annoncé que son gouvernement allait présenter une loi habilitant les citoyens à voter pour des sénateurs.

Si cette loi est adoptée, elle autorisera les électeurs à classer par ordre de préférence les candidats au Sénat sur le bulletin de vote. Les candidats qui atteignent le quota établi pour le scrutin dans chaque province seront les candidats choisis par le gouvernement pour combler les sièges vacants du Sénat. Le quota assurera que tous les sièges sont remplis et que le moins de votes possible sont « gaspillés », en transférant les votes du candidat le moins bien placé et en les redistribuant aux autres candidats. De plus, selon ce système, les votes dépassant le quota seront transférés aux autres candidats. Si la loi est adoptée, le Canada adoptera le même système que l'Australie pour sélectionner les sénateurs.

Et maintenant, une question de connaissances : Comment appelle-t-on le système électoral que le premier ministre du Canada propose? Pour le savoir, lisez le numéro du Scrutin du mois prochain.

Quoi de neuf sur notre site

Chaque semaine, le site de l'Assemblée des citoyens contient quelque chose de nouveau. Les dernières nouveautés :

- [Résumés des séances de consultation](#) (D'autres résumés en ligne!)
- [Calendrier des séances de consultation](#) (Renseignements sur des séances additionnelles disponibles)
- [Dates des séances de délibération](#)

Pour nous contacter

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet du Ballot, veuillez écrire à :

lescrutin@citizensassembly.gov.on.ca

© 2006/2007 L'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale